

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
B P 39
31240

05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres
- en exercice : 17
- présents : 11
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 5

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Mariages, sur convocation régulière en date du 23 mars, sous la présidence de Mme Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHEIRE, MME MARIE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN.

Etaient absents ayant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A M. DENIS MOLET), M. YANNICK PUGET (POUVOIR DONNE A MME KAREN GREGOIRE), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME MONIQUE GUEDES), M. ANDRE DA PONTE (POUVOIR DONNE A M. HERVE LAMACHEIRE), MME JACKIE VAZ SANTIAGO (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS).

Etaient absents excusés : M. MARC PERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME DEBORAH CADOURS, RESPONSABLE DU CCAS

DÉLIBÉRATION n° 2023/12

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2022

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration du CCAS qu'aux termes de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'adoption du Compte de Gestion doit intervenir avant celle du Compte Administratif.

Madame la Vice-Présidente propose d'adopter le Compte de Gestion 2022 établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable Toulouse Couronne Est, M. Bernard DEGEILH, qui retrace à l'identique les résultats du Compte Administratif 2022.

Décision

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'adopter le Compte de Gestion 2022 établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable Toulouse Couronne Est, M. Bernard DEGEILH, qui retrace à l'identique les résultats du Compte Administratif 2022.

*Pour copie conforme,
La Vice- Présidente
Isabelle GODEAS*



- Transmis le 07 AVR. 2023
- Affiché le 07 AVR. 2023